

**EPREUVE DE FRANCAIS**

Durée : 03 heures

Coefficient : 03

**Le candidat traitera au choix l'un des deux (02) sujets.****Sujet n°1 : Résumé suivi de discussion**

Texte : pourquoi il faut combattre les cyberviolences sexistes ?

La cyberviolence sexiste désigne un « acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe au moyen de médias numériques à l'encontre d'une ou de plusieurs victimes en raison de leur genre. » Par exemple, envoyer des e-mails et des textos sexuellement explicites et non sollicités ; proférer des menaces physiques ou sexuelles par voie électronique ; divulguer les informations personnelles d'une personne sans son consentement, ou des photos intimes sur la toile en représailles d'une rupture mal digérée (revenge porn). La cyberviolence sexiste n'est qu'une des nombreuses formes de violences commises contre les femmes.

En Afrique, les données sur la cyberviolence envers les femmes sont peu récoltées, ce qui rend difficile l'évaluation de son ampleur. Les raisons en sont multiples. Tout d'abord la culpabilisation des victimes, qui les contraint au silence. De plus, au niveau mondial, la reconnaissance de la cyberviolence par les Etats tarde à venir. Ce n'est qu'en 2016 que la France s'est dotée d'un arsenal juridique pour lutter contre le revenge porn, passible de deux ans de prison et d'une amende de 60 000 euros. Et pourtant, des études récentes montrent que les forces de police minimisent parfois ces formes de violence, notamment parce que, commises au travers d'outils technologiques, leur prise en charge n'est pas toujours adaptée.

Les conséquences psychologiques d'insultes proférées sur Twitter sont dévastatrices et s'ajoutent aux inégalités d'accès à internet. (...) Les violences contre les femmes dans le monde réel ont un impact sur l'économie nationale ; celles commises en ligne génèrent une insécurité qui empêche des millions d'entre elles d'innover et de créer de la richesse grâce à l'outil numérique. C'est un problème qui affecte aussi le développement, l'éducation et le progrès des sociétés. Cet état des lieux est un mauvais présage pour ce qui est d'atteindre le cinquième objectif de développement durable des Nations unies, qui encourage les Etats à autonomiser les femmes.

Il est urgent d'agir. D'abord en inversant le poids de la culpabilité : le coupable est évidemment l'auteur de la publication, aucune femme ne doit se sentir honteuse si un

amoureux éconduit publie des photos intimes d'elle. Ensuite en formant les organisations de lutte contre les violences faites aux femmes sur cette question. Enfin, il faut encourager le combat de la société civile en faveur des réformes politiques, juridiques et institutionnelles pour assurer un changement durable des mentalités et des pratiques.

Julie OWONO, *Jeune Afrique* n° 2982 du 4 au 10 mars 2018, page 20.

### **QUESTIONS :**

#### **Résumé suivi de discussion (20pts)**

##### **a) Résumé (8points)**

Vous résumerez ce texte de 422 mots au quart (1/4) de sa longueur. Une marge de plus ou moins 10% sera tolérée. Vous indiquerez à la fin de votre résumé le nombre exact des mots utilisés.

##### **b) Vocabulaire (2points)**

Expliquez selon le contexte les expressions ci-après soulignées dans le texte :

- la culpabilisation des victimes,
- à autonomiser les femmes.

##### **c) Discussion (10points)**

Sujet : Selon le texte, la cyberviolence sexiste affecte le développement, l'éducation et le progrès des sociétés. Pour autant, faut-il interdire l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)?

#### **Sujet n°2 : Dissertation (20 points)**

Parlant de la lutte contre la pauvreté, Germain Bitou NANA dans un article paru dans "La Voix de l'UNESCO" n°005 de novembre 2004 affirme :

« Le Succès de la lutte contre la pauvreté exige des efforts concertés des pays en développement et des pays industrialisés. »

Expliquez et commentez ces propos.